

ORCHITE. (Voyez : *Testicule, maladies du.*)

OTITE. — OTITIS.

BECK dit s'être bien trouvé de l'application de l'*emplastr. vesicator. perpetuum* sur la région de l'apophyse mastoïdienne dans le traitement de l'otite externe. (B., *Krank. des Gehörorg.*, Heidelb., 1827, p. 144.)

DOUBLE a empl. avec succès le décocté de genièvre en injections. (*Journ. de Méd.*, t. xxxi, p. 40.)

ITARD. Aucun moyen, dit-il, n'est aussi bon pour faire avorter l'inflammation aussitôt qu'elle se manifeste, que la saignée; néanmoins, une fois, l'application de 10 sangsues à l'anus, chez une jeune femme pléthorique, a fait disparaître en peu d'instans une vive douleur d'oreille accompagnée de tous les signes de l'otite interne, et rappelé la malade au sommeil qu'elle ne goûtait plus depuis quelques nuits. Quand l'inflammation, bornée à la conque et au conduit auditif, n'est point encore accompagnée d'écoulement, on peut, suivant lui, espérer de la résoudre à l'aide des émoulliens unis aux calmans, aux narcotiques à petite dose. On prescrit alors avec le plus grand succès, des injections faites avec une solution de 5 à 6 grains d'opium dans une pinte de décoction de plantain, et auxquelles on fait succéder l'introduction dans le méat auditif, d'un bourdonnet de coton qui renferme 3 grains de camphre; en même temps un cataplasme de verveine est appliqué derrière l'oreille. Lorsque l'écoulement est déjà établi, il faut bannir toute espèce de narcotique, se borner à l'usage des calmans, des adoucissans, tels que le lait tiède, ou de l'eau de guimauve micillée, instillés abondamment dans l'oreille; on appliquera sur la totalité de l'organe et sur la région temporale un cataplasme de farine de graine de lin. (*Dict. des sc. méd.*, t. xxxviii, p. 519.)

LEHMANN. Dans l'otite externe, ordinairement produite, suivant ce médecin, par la constriction qu'exerce le froid sur les conduits excréteurs des glandes cérumineuses, il prescrit simplement des fomentations émoullientes, l'introduction dans le conduit auditif d'eau tiède, de vapeur d'eau, de quelques gouttes de teinture thébaïque, de digitale, et l'application de flanelle sur l'oreille; si des corps étrangers ont pénétré dans le conduit, on doit, avant tout, les extraire. Si c'est un insecte ou des larves d'insectes, l'huile d'olive est le moyen le plus sûr pour les faire périr, et en même temps calmer l'irritation. Quand l'inflammation s'étend à la membrane du tympan, à celle du labyrinthe, ce qu'annoncent les douleurs pulsatives et fortement aiguës qui se font ressentir jusques vers la tempe; si, loin de rester circonscrite, l'inflammation tend à pénétrer la substance des os ou se propage aux méninges. M. L. tout en reconnais-

sant dans ces cas l'utilité des purgatifs, des pédiluves sinapisés, des sangsues, des ventouses et des vésicatoires placés derrière les oreilles, préconise surtout, d'après sa propre expérience, la saignée générale fréquemment répétée et l'emploi de la digitale pourprée, de préférence même à l'opium. Il instille 10 à 12 gouttes de teinture de digitale dans le conduit auditif, et y laisse à demeure une boulette de coton imprégnée de cette liqueur. Ce médecin donne, en effet, des observations où la saignée ayant dissipé les symptômes généraux, les symptômes locaux ont disparu sous l'influence de la digitale ainsi employée. M. L. est porté à croire qu'elle agit alors immédiatement sur les vaisseaux capillaires, dont elle appaise l'irritation de la même manière que, prise à l'intérieur, elle réduit si manifestement l'action du système artériel. (*Amer. Journ. of med. sc.*, 1830.)

REUSS rapporte l'observation d'otite guérie par l'application continuée de l'eau froide sur le col.

RUST a employé avec succès outre l'application de sangsues, etc., les frictions mercurielles faites dans la région de l'apophyse mastoïdienne. (*V. Engélures.*)

SAUNDERS rec. les injections d'une solution de sulfate de zinc. (*The anatomy of the hum. Ear, Lond.*, 1817, p. 34.)

OTORRHÉE. — OTORRHOEA.

AMELUNG rec. le sublimé corrosif. C'est surtout chez les enfans, lorsque l'otorrhée répand une odeur très-désagréable, que l'emploi d'une faible solution de sublimé sous forme d'injections est un moyen salutaire. (GREFE u. WALTHER, *Journ.*, t. xx.)—VOGT empl. contre l'otorrhée spécifique la formule suivante: ℞. Sublimé, gr. j; eau de roses, ℥j; teint. de Galbanum, ℥j. M. S. en verser quelques gouttes dans l'oreille préalablement nettoyée par des injections, et la boucher avec du coton. (V. ce nom.)

BERENDS. Voici la formule qu'il employait dans le traitement de l'otorrhée par atonie: ℞. Summit. Millefol., ℥jij; Inf. ag. ferv. q. s. ad col. ℥jij; adde Liqum. Myrrh., ℥j; M. D. S. en verser une cuill. à thé dans l'oreille, 3-4 fois p. j. (*RADIUS, Heilform.*, p. 405.)

BERTHOLET confirme l'efficacité de la créosote contre l'otorrhée fétide et purulente. (*KALISCH, Med. Zeit.*, 2^e Jahrg., n^o 23.)

BUCHANAN fait, contre l'otorrhée avec carie, des injections tièdes d'une solution de nitrate d'argent. (SOBERNHEIM, *Arzneimittell.*, p. 233.)—CURTIS a rec. d'après SAUNDERS, le nitrate d'argent liquide contre les écoulemens puriformes de l'oreille. (*Journ. des sc. méd.*, t. xv, p. 367.)

ITARD. Le traitement de l'otorrhée diffère suivant la nature et le siège de cette lésion. Lorsqu'on s'est assuré que l'otorrhée n'est due qu'à l'irritation chronique de la membrane qui tapisse le conduit

auditif et que la membrane du tympan est intacte, si la suppuration, quoique puriforme, ne présente aucun signe de carie, l'usage continué des toniques, tels que la tisane de quinquina ou la solution de ℥β d'extrait de camomille dans une pinte de décoction de salsepareille, souvent interrompu par l'emploi des purgatifs drastiques, tels que l'aloës, le mercure doux, etc., réussit souvent à tarir cette espèce d'écoulement, surtout si l'on y joint des exutoires placés près de l'organe malade (principalement le séton). Dans l'otorrhée muqueuse on peut aussi, sans beaucoup de crainte et sans attendre fort longtemps, injecter des substances détersives et astringentes dans le conduit auditif. Dans l'otorrhée purulente idiopathique, due à la carie des osselets de l'ouïe, à la dénudation des parties osseuses, du conduit auditif, etc., le moyen qui lui a paru d'une certaine efficacité, c'est le sirop de trèfle d'eau, donné à la dose de ℥jj, le matin et le soir, dans une décoction de salsepareille. Si l'otorrhée purulente survient chez des sujets syphilitiques ou scrofuleux, on emploiera avec plus de confiance les médicamens spécifiques. Mais, en général, on obtiendrait rarement la guérison des écoulemens purulens de l'oreille, si, aux remèdes internes, on n'associait les moyens locaux. Celui dont cet auteur dit avoir retiré le plus d'avantage après avoir calmé l'irritation par des injections émollientes et anodines, est l'emploi des injections alcalines. En même temps on insistera sur les purgatifs drastiques renouvelés aussi souvent que le permettront la constitution et l'état des organes digestifs du malade; et l'on placera un exutoire qui diminue constamment la suppuration.—Parmi les purgatifs qui réussissent le mieux dans le plus grand nombre des cas, l'auteur cite les pilules de BACHER, à la composition desquelles il ajoute le mercure doux; il en porte la dose jusqu'à ce qu'elles procurent 2 ou 3 évacuations alvines. (*Dict. des sc. med.*, t. XXXIII, p. 553.)

MAURICHEAU-BEAUPRÉ rec. contre l'otorrhée purulente, des injections aromatiques, faiblement astringentes: ℞. *Infus. spec. aromat.*, ℥xjj; *Mell. rosar.*, ℥jβ; *Ol. Terebinth.*, ℥jj; *Vitell. ov.*, n° j; *Alum. crud.*, ℥β; *Aq. vulnerar. vinos.*, ℥j. (NAUMANN, *Handb. der med. Klinik*, t. 1.)

POURCHÉ. Une otorrhée ancienne scrofuleuse a disparu sous l'influence d'un traitement par le brôme. (V. *Scrofules.*)

STEVENSON rec. pour modérer la suppuration dans la caisse du tympan et l'écoulement, et pour diminuer l'odeur, de verser dans l'oreille une légère dissolution de sel de cuisine dans l'eau de roses; on le répète 2 fois par jour; et l'on garde cette dissolution dans l'oreille pendant 5 minutes. (ST., *Dealness, its causes, prevent. and cure*, Lond., 1828.)

THOMSON prescrit contre les otorrhées, après avoir préalablement nettoyé l'oreille avec de l'eau de savon, la formule suivante: ℞. *Bals. indic. nigr.*, ℥β; *Jell. taurin.*, ℥jβ; *M. S.* pour l'usage exté-

rieur. (TH., *Vereinigt. Pharmacop. der Lond. Edimb., etc., Med. Coll.*, traduit de l'angl., Leipzig, 1827, p. 60.)

VERING fait pratiquer dans l'otorrhée scrofuleuse, lorsqu'elle est passée à l'état chronique, des injections avec une décoction de gayac sur ℥jv à laquelle on ajoute 10 grains de nitrate d'argent. Lorsque l'écoulement devient abondant et sordide, on peut substituer à ces injections celles faites avec ℥jj d'acide pyroligneux, dans ℥vj d'eau blanchie avec 2 grains d'acétate de plomb. (V. *Ophthalmie.*)

VOGT préconise les formules suivantes: ℞. Potasse caustique sèche, gr. j; eau de chaux, ℥vj; teint. d'opium, ℥β, M. S. en verser quelques gouttes dans l'oreille après l'avoir nettoyée préalablement, et mettez-y un peu de coton. M. V. empl. cette formule dans le traitement de l'otorrhée catarrhale muqueuse, qui passe en état d'atonie. Il conseille la formule suivante contre l'otorrhée par atonie: ℞. Sulfate de zinc, gr. j-ij; eau de genièvre ℥β; liq. de myrrhe, ℥j. M. S. même mode d'administration. (V., *Lerhb. d. Receptirkunst*, Giessen, 1829.)

(Voyez: *Scrofules.*)

OZÈNE. — OZAENA.

BLAUD a empl. avec avantage l'iode et l'hydriodate de potasse contre l'ozène scrofuleuse. (*Rev. méd.*, 1825, t. 1, p. 447.)—RUST empl. avec succès la teinture d'iode dans le même cas. (R., *Aufsaetze u. Abhandl.*, t. 1, p. 398.)—BERRUN a guéri en 5 semaines l'ozène dont une fille scrofuleuse âgée de 11 ans fut atteinte, par la teinture d'iode, donnée à la dose de 2—5 gouttes 2 fois p. j. (*Med. Zeitsch. v. Verein. f. Heilk. in Preus.*, 1834, n° 19.)

BRISBANE rapporte quelques observations intéressantes d'ozènes carcinomateuses guéries par l'usage continué de la salsepareille, sous forme de décocté concentré. (*Auserl. Abh. f. pr. Aerzte*, t. 1, p. 141.)

CAZENAVE combat avec succès l'ozène non vénérienne par la cautérisation avec le nitrate d'argent. (V. *Catarrhe.*)

GOELIS employait avec succès la liqueur de cuivre ammoniacale de KOEHLIN (1), contre l'ozène syphilitique avec carie des os nasaux et du palais. (*Med. chir. Zeit.*, 1818, t. 2, n° 84, p. 95.)

HORNER rapporte un cas guéri par le chlorure de chaux. Il fit faire des injections dans les narines avec la liqueur suivante: ℞. Chlorure de chaux liq., 1/2 cuill.; eau pure, ℥jv. (*The Amer. Journ. of the med. sc.*, Mai, 1830.)—W. MACLAY-AWL. (*Journ. of the med. and phys. sc.*, 1833.)

MEYER. La poudre suivante prise en guise de tabac enlève à l'o-

(1) Voyez la composition de cette liqueur dans l'article *Syphilis*, nom: KOEHLIN.

zène l'odeur fétide: R. Poudre de charbon, — d'écorce de Pérou, myrrhe, ana ʒj. M. f. une poudre. (M., *Recepttaschenb.*, 1836, p. 82.)

NAUMANN veut qu'on n'emploie des excitans qu'avec beaucoup de circonspection; il faut interdire sérieusement au malade de ne pas se gratter au nez; on lui fera renifler une décoction de mauve (seule ou avec un peu de pierre divine), pour tenir les parties malades propres; lorsqu'il existe des ulcérations, celles-ci cèdent quelquefois au laudanum liquide de Sydenham qu'on porte sur les ulcères 2—3 fois p. j. au moyen d'un pinceau. (N., *Handb. der med. Klinik*, t. 1.)

PERCIVAL propose de diriger au moyen d'un tube, un courant d'acide carbonique contre l'ozène sordide. (*Auserl. med. Abhandl. für pr. Aerzt.*, t. 111, p. 698.)

TROUSSEAU a recours au mercure pour guérir l'ozène et les maladies chroniques de la membrane muqueuse des fosses nasales. Il empl. une poudre et une solution. La poudre mercurielle est composée de la manière suivante: R. Protochlorure de mercure, gr. xxiv; oxide rouge de mercure, gr. xij; sucre candi en poudre, ʒss. La formule de la solution est la suivante: R. Deutochlorure de mercure, ʒj; faites dissoudre dans alcool rectifié q. s.; ajoutez: eau dist., ʒxxj. Le malade inspire fortement par chaque narine une prise de la poudre, et répète cette opération 6 ou 8 fois par jour. Il est utile qu'au préalable, il ait débarassé ses fosses nasales du mucus qui les obstruait. Quant à la solution, on en met une ou 2 cuill. à café dans un verre d'eau chaude et l'on se sert de cette eau, soit pour les injections soit pour les inspirations. (*Journ. des conn. méd. chir.*, Mai 1835.)

VOGEL empl. le mercure. (LOEFFLER, *D. neust. pr. Wahrh.*, Erfurt, 1805.)

(Voyez: *Scrofules*, *Syphilis*.)

PANCRÉAS (MALADIES DU). — AFFECTIONS PANCREATIS MORBOSAE.

BERLIOZ dit que les *masticatoires* et les *frictions mercurielles* sont des moyens de guérison pour les engorgemens du pancréas. M. B. prétend que l'*opium* donné à hautes doses peut non seulement calmer les douleurs du squirrhe du pancréas, mais encore le rendre stationnaire. (B., *Mém. sur les mal. chron., les évac. sang. et l'acupuncture*, Paris, 1816.)

HARLES a empl. l'*élixir acide* de HALLER lorsqu'une parotide, venant à disparaître subitement, était remplacée par quelques symptômes d'irritation du pancréas; et il attribue à ce remède des vertus toutes particulières. Il vante également ce remède contre la phthisie

pancréatique, contre laquelle il préconise en outre l'*ammoniaque*. (H., *Ueb. die Krankh. des Pankr.*, Nuremberg, 1812.)

**** a empl. avec succès le *chlore* dans le traitement des pancréatites chroniques, et dans la scarlatine. (EHRHART, *Med. chir. Zeit.*, t. 4, p. 410.)

MONDIÈRE. Lorsqu'on aura à combattre une pancréatite aiguë, on devra recourir à un traitement antiphlogistique, et mettre en usage les émissions sanguines générales et locales, le repos, une diète sévère, des boissons rafraichissantes, des bains, des cataplasmes émolliens, des lavemens mucilagineux, etc. etc. Il est probable que l'action des ventouses scarifiées serait plus énergique que celle des sangsues. Les légers minoratifs ont paru, dans quelques cas, contribuer à la guérison, sur tout lorsque l'inflammation avait été diminuée par les antiphlogistiques. C'est alors aussi qu'on peut recourir aux vésicatoires appliqués sur la région épigastrique. Si une parotide, venant à disparaître subitement, était remplacée par quelques symptômes d'irritation du pancréas, il ne faudrait pas hésiter à appliquer un vésicatoire sur la glande primitivement affectée. Enfin M. M. pense qu'on pourrait tâcher de produire une diaphorèse abondante, puisqu'il a vu une pancréatite jugée par des sueurs. Quant au traitement des phlegmasies chroniques et des altérations organiques du pancréas, ce sera surtout sur les révulsifs extérieurs qu'il faudra compter le plus. (*Arch. gén. de Méd.*, 1836, Octob.)

PERCIVAL, SEWAL ont vu l'emploi des *vésicatoires* appliqués sur l'épigastre, procurer constamment de l'amélioration aux malades atteints d'altérations organiques du pancréas. (*Transact. of the association of physicians in Ireland*, 1818, t. II. — *The medical and phys. Journ.*, t. XXXI.)

PARALYSIE. — PARALYSIS.

D'ALQUEN a empl. avec avantage dans un cas d'hémiplégie (la femme était âgée de 78 ans), les lavemens d'infusé de valériane avec l'asa fétide; déjà après le second lavement le mouvement des extrémités était revenu. (HORN, *Arch.*, 1829.)

BARDSLEY a constaté l'efficacité de la strychnine, dans la paralysie, surtout dans la paraplégie; il commence par 1/12 — 1/8 de grain de cette substance et en augmente peu à peu la dose jusqu'à celle de 1 grain, 2—3 f. p. j. C'est surtout dans ces cas de paralysies, qui semblent être dues à une diminution de l'excitation nerveuse, que la strychnine est, dit-il, particulièrement indiquée. (B., *Hospital facts and observ.*, Lond., 1830.) — (Voy. le nom FOUQUIER.)

BIRAGO conseille d'appliquer des sangsues à l'anus dans les paraplégies traumatiques. (Voy. *Hernies étranglées*.)

CALHOUN applique le *tourniquet*, surtout dans les paralysies loca-

les (la durée de l'application, répétée 4 fois p. j. est d'une 1/2 heure à-peu-près). (CHAPMAN, *The Philad. Journ.*, 1820.)

COLLIN rapporte 28 observations de paralysies guéries par les fleurs d'*arnica*. Il fait observer que les douleurs, les tiraillemens, les picotemens que les malades ressentent dans les parties malades, sont les signes non équivoques de l'action du remède et de son efficacité. (Voy. *Amaurose*.) — AASKOW se loue également des succès qu'il a obtenus en employant cette substance dans le traitement de la paralysie. (Voy. *Rhumatisme*.) — ROGERY. (ALIBERT, *Elém. de Thér.*, t. I, p. 141.) — SCHNEIDER. (Voy. ce nom.) — GREFE. (V. ce nom.)

DUFRESNOY, VERDEYEN, KOK, VAN BAERLEM, RUMPEL, PONTIGNON, GONAN, ALDERSON, KELLIE et DUNCAN ont obtenu de bons effets du *Rhus radicans*. (ALIBERT, *El. de Thér.*, t. I, p. 454.) — BUCHEHEIM a constaté une fois l'efficacité de la teinture de rhus (à la dose de 1 — 10 gouttes matin et soir). (*Allg. med. Ann.*, 1825.) — BRERA: R. Sumac vénéneux en poudre, 1 grain; poudre de réglisse, ʒj; rob de sureau, q. s. pour faire 14 pil., à p. une toutes les 4 h. (FRORIEP, *Not.*, 1825.)

FOUQUIER, BECKER, CABART, MERCIER, LESCURE, GAITSKELL, CHAUFFARD, GENDRON, MAURICET, ROSE, COZE, LAFAGE, FINOT, AUGOUARD, SNABILÉ ont employé avec succès la noix vomique et ses préparations contre les différentes espèces de paralysie, et citent des observations plus ou moins concluantes. (BAYLE, *Bibl. de Thér.*, t. II.) — FARRADESCHE-CHAUBASSE rapporte l'observation d'une paraplégie guérie par la noix vomique. (*Transact. med.*, Déc. 1833.) — ANDRAL et LERMINIER rec. l'emploi de la strychnine et de la brucine dans la paralysie saturnine. (*Dict. de Méd. et de Chir. pr.*, t. V, p. 328.) — TANQUEREL. (*Gaz. méd.*, 1834, p. 383.) — MACENDIE empl. avec succès la strychnine (1) contre la paralysie. — SCHAIBLE a empl. avec avantage la strychnine dans la paralysie. (*Heidelberg. klin. Annal.*, 1835.) — BARDSLEY. (Voy. ce nom.) — BRETONNEAU. — TROUSSEAU. (Tr., *Traité de Thér.*, t. I, p. 517.)

GOEDEN a guéri deux fois une paralysie arthritique par l'emploi du mercure à l'intérieur et par des frictions de sublimé, jusqu'à ce que la salivation fût survenue. (*Memor. der Heilk. herausg. v. KAUSCH, Zullichau*, 1818.)

GREFE s'est avantageusement servi de poils de *dolichos pruriens* dans le traitement de la paralysie. A cet effet, il recouvra le membre paralysé d'une couche de ces poils; la couche est maintenue au moyen d'une feuille de papier qu'on fixe ensuite avec une bande

(1) Voici la formule de M. M. : Rp. Strychnine pure, 1 grain; triturez dans un mortier de verre, avec : Acide acétique, 2 gouttes; ajoutez peu à peu : Eau dist., 2 onces; sucre blanc, 3 gros. M. D. S. à p. une cuill. à café matin et soir, dans le traitement des paralysies générales et partielles. (M., *Nouv. Formul.*)

roulée. On les enlève quand une inflammation cutanée superficielle survient; l'inflammation passée, on peut revenir à une 2^e et à une 3^e application. (GREFE u. WALTHER, *Journ.*, t. XV.)

GREFE employait dans un cas de paralysie du bras, due à une forte commotion, les fleurs d'*arnica*, qui ont déjà été efficaces dans de pareils cas, données à l'intérieur à la dose de ʒj jusqu'à ʒvj en infusion, par jour; la malade se lavait en même temps le bras avec : R. *Spir. Ment.*, — *Serpyll.*, — *Anthos.*, — *Lavend.*, ana ʒij; *Mixt. oleos. bals.*, ʒʒ; *Liquor ammon. anis.*, ʒj. (GR. u. WALTHER, *Journ.*, t. 18.) — (Voy. COLLIN.)

HORN empl. le mélange suivant contre la paralysie par atonie : R. Teint de capsicum annuum, — de coloquinte, ana ʒj; d'*arnica*, ʒij; huile de sabbine, ʒʒ. M. D. S. à p. 10 — 15 gouttes 4 fois par j. (SOBERNHEIM, *Arzneimittell.*, 1836, p. 55.)

HUFELAND rapporte l'observation d'une paralysie améliorée par le phosphore. (HUF., *Journ.*, 1811.) — FRANCK a empl. chez une jeune fille paralysée depuis deux ans, et qui n'était pas encore réglée, une solution éthérée de phosphore à la dose de 25 gouttes p. j. La guérison de la paralysie et l'apparition des règles ont été le résultat de ce traitement. (HUF., *Journ.*, 1824.) — CRUVEILHIER. De toutes les médications, celle qu'il a employée avec le plus grand succès dans la paralysie apoplectique, est un liniment phosphoreux composé avec : axonge, ʒj; camphre, ʒj; phosphore, gr. x. (*Dict. de Méd. et de Chir. pr.*, t. III, p. 260.) — GERDESSEN dit avoir guéri plusieurs paralysies hémiplegies des muscles de la face en faisant frotter 4 f. p. j. le côté malade de la figure avec la solution suivante : R. phosphore, 6 grains; huile animale éthérée, ʒijj. Après que les escarrhes formées se sont détachées, on réitère la friction pour la seconde et, s'il est nécessaire, pour la 3^e fois. (HUF., *Journ.*, 1833.)

HUNTER, CLARKE (Voy. *Colique métallique*), P. FRANK, WAGNER et BÜRGER vantent les bons effets du mercure contre les paralysies et les contractures des membres, occasionnées par le plomb. (HORN, *Arch. f. med. Erf.*, 1828.)

KLEIN. L'application du fer rouge dans la région des vertèbres lombaires a été très-efficace dans la paraplégie. (GREFE u. WALTHER, *Journ.*, 1822.)

LATOUR cite plusieurs observations de paralysies guéries par l'application des fontanelles à la colonne vertébrale. (*Allg. med. Ann.*, 1808.) — C'est surtout POTT qui avait conseillé l'application des fontanelles des deux côtés de la colonne vertébrale, lorsque la paraplégie dépend d'une déviation de cette colonne. — APPLETON a confirmé l'efficacité de cette méthode. (*Med. Papers, commun. to the Massachusetts Med. soc.*, Boston, 1790.)

LUCAS rec. l'*Poleum pyrocarbonicum* employé en fumigations et extérieurement dans les paralysies des extrémités. (V. *Phthisie*.)

MANSON a pensé que l'iode pourrait être utile dans les cas de paralysie produite par des tumeurs scrofuleuses, ou des fluides comprimant soit le cerveau, soit la moëlle épinière, ou même par l'épaississement de leurs membranes. Voici les résultats de ces essais : sur 5 paraplégiques auxquels il administra l'iode concurremment avec les purgatifs, un fut guéri, deux éprouvèrent du soulagement, un resta dans le même état, et un autre succomba, malgré les moyens mis en usage. Il obtint des succès très-variables dans onze cas d'hémiplégie. (BAYLE, *Bibl. de Thér.*, t. 1, p. 147.)

MEYER ABRAHAMSON cite l'observation de la paralysie de la langue, guérie par l'huile de Cajeput, dont on versa 10 gouttes sur du sucre, qu'on a mis sur la langue, et dont on donnait 8 gouttes toutes les 3 heures dans une infusion théiforme de mélisse. (MECKEL, *Neues Arch. der pr. Arzneyk.*, Leipz., t. 1.)

MEYER a constaté l'efficacité de la teinture de coloquinte dans un cas de paralysie de la jambe droite, chez un vieillard de 75 ans, sujet à la constipation; il en donnait d'abord 5 gouttes matin et soir, et en augmentait le nombre d'une goutte par jour, jusqu'à ce qu'il arrivât à 60 gouttes; déjà à la dose de 30 gouttes, l'amélioration était notable, et à celle de 60, le malade pouvait marcher librement. (M., *Recepttaschenb.*, p. 113.)

NICOLAI a guéri une paraplégie rhumatismale par l'émétique. (BURDACH, *Arzneimittell.*, t. 1, p. 396.)

OSANN n'approuve pas qu'on néglige le bain de tripes, dont il a observé de bons effets. (HUFEL., *Journ.*, 1822.)

OXLEY a rec. le pyrèthre (*Anthemis Pyrethrum*) dans le traitement de la paralysie rhumatismale, le lumbago, l'odontalgie, la fièvre intermittente et l'enrouement. (*Phys. med. Journ. nach BRADLEY u. WILlich für Deutschland bearb. v. KÜHN*, 1802, *Leipzig.*) — KOPP. La teinture de pyrèthre, administrée à l'intérieur à la dose de 40 gouttes toutes les 2 heures, et en frictions, est suivant lui, un excellent moyen contre la faiblesse paralytique. (K. *Denkw.*, in. d. *aerztl. Pr.*, t. 1, p. 340.)

RADEMACHER a guéri une paralysie, probablement rhumatismale, de la face, par l'application d'un vésicatoire derrière l'oreille, et d'un emplâtre sur la joue malade, ainsi composé : ℞. *Empl. de Galb. croc.*, ʒʒ; *Camphor.*, *Petrol.*, *Alcali volat. crystall.*, ana ʒʒ. M. (HUFEL., *Journ.*, t. 8.)

REIL employait le mélange suivant en frictions aux tempes et aux paupières contre l'amaurose, et les paralysies des paupières : ℞. *Bals. peruv. nigr.*, *Ol. baccar. lauri*, ana ʒʒ; — *nuc. moschat. press.*, ʒʒ; — *Caryophyllor.*, ʒj. — MEYER l'a empl. avec avantage en frictions derrière les oreilles, et appliqué dans le conduit auditif, contre deux cas de *dysecoia nervosa*. (M., *Recepttasch.*, p. 56.)

ROBERT conseille le nitrate d'argent contre la paralysie saturnine. (*The Lond. med. Reposit.*, 1816.)

SCHNEIDER propose l'emploi de l'*agaricus muscarius*. (CLARUS u. RADIUS, *wöch. Beitr.*, 1833.)

SCHNEIDER a trouvé l'huile de fleurs d'arnica efficace contre les paralysies invétérées, survenues à la suite d'accès apoplectiques. Il en mêlait 4 gouttes avec ʒʒ de liqueur anodine d'HOFFMANN, ou d'esprit de nitre, dont il donnait 4—12 gouttes toutes les 2 heures. (V. *Cardialgie.*) (Voy. le nom COLLIN.)

SCHUPMANN a empl. avec avantage l'huile brune de morue (1) dans deux cas de paraplégie survenue chez deux femmes à la suite de l'accouchement. (HUFEL., *Journ.*, 1830.) — REINHARDT l'a rec. contre les paralysies rhumatismales. (ANDREAE, *Medicinalb. des k. Med. Coll. der Provinz Sachsen, für d. J.* 1830, *Magdeb.*, 1831.)

SETTI a constaté l'efficacité de l'urtication. (V. *Rhumatisme.*) — HUFELAND. (V. *Rhumatisme.*)

SPIRITUS prône les bons effets du muriate d'or dans le rhumatisme et la paralysie. Il l'administrerait avec avantage dans un cas de paralysie survenue à la suite de l'apoplexie; la dose était d'abord un 16^e, puis un 10^e de grain, qu'il donnait alternativement avec la teinture de coloquinte, à cause de la constipation coexistante. (HUF., *Journ.*, 1833.)

SUE rapporte dans son *Histoire du Galvanisme*, beaucoup d'observations de guérisons obtenues par différens auteurs, par le moyen du galvanisme. — BISCHOF. (HUF., *Journ.*, 1801.) TURTELLI a guéri une paraplégie au moyen du galvanisme. (*Rev. méd.*, t. 2.) — CASTARA a guéri une hémiplégie au moyen du galvanisme. (*Journ. des conn. méd. chir.*, Déc., 1835.) — SÆVES a empl. avec avantage l'électricité. (*Med. chir. Zeit.*, Avril 1834.) — GOURDON. (*Journ. des conn. méd.*, Mars, 1836). Beaucoup d'autres auteurs ont eu recours à l'électricité.

VAUGHAN employait les *cantharides* en poudre (à la dose de 1/2 — 2 grains dans les 24 heures) à l'intérieur, contre les accès paralytiques. (*Mem. of the Medic. Soc. of Lond.*, 1787.)

*** Le liniment stimulant que les Anglais emploient contre la paralysie, l'arthrodynie, etc., est composé ainsi qu'il suit : ℞. Savon médicinal râpé, ʒʒ; faites dissoudre dans : esprit de serpolet, 4 liv.; huile essentielle de térébenthine, 1/2 livre; puis ajoutez : ammoniaque liquide, ʒʒj — ʒʒj. (FOX, *Formul.*, p. 355.)

(1) M. SCH. fit prendre cette huile par cuillerées à bouche, dont une le matin à jeun et l'autre vers le soir, après le repas. Après chaque cuillerée il fit avaler à la malade une tasse de café (sans lait). La femme n'avait pas encore pris un quarteron de cette huile, qu'elle sentait déjà de l'amélioration, les membres étaient devenus plus chauds, les douleurs moins sensibles, le fourmillement plus rare; et au bout de plusieurs mois la malade était complètement rétablie. Dans l'autre cas, l'huile de morue fut administrée de la même manière que dans le premier et eut absolument le même succès. M. SCH. donne à l'huile brune la préférence sur l'huile blanche, qui, selon lui, perd de son efficacité par l'épuration.

*** Voici la composition du liniment cantharidé qui est employé avec succès, dans les hôpitaux d'Italie, en frictions sur les membres paralysés: ℞. Liniment amoniacal, ℥ijj; camphre en poudre, ℥ijj; teint. de cantharides, 30 gouttes. Agitez chaque fois. (*Ibid.*, p. 350.)

(Voyez: *Amaurose*, *Incontinence d'urine*, *Ischurie*.)

PEAU (MALADIES DE LA). — MORBI CUTANEI.

ALIBERT a recommandé les lotions ioduro-sulfureuses dans le traitement de l'impetigo. (A., *Précis des mal. de la peau.*) — DAUVERGNE. (V. ce nom.)

ALIBERT a recours avec succès aux préparations d'or dans le traitement de la lèpre. (*Journ. des conn. méd.*, Juin, 1834.)

ALIBERT ne paraît pas ajouter beaucoup de confiance aux médications actives qui ont été proposées contre l'esthiomène (*lupus*), telles que l'arséniate de potasse et de soude, et l'hydrochlorate d'or. Il préfère les applications locales, et fait recouvrir des ulcérations avec la pulpe fraîche de morelle ou de jusquiame. Il fait des lotions avec l'eau de Barrèges factice, l'eau de bicarbonate de soude, l'eau de chaux; panse quelquefois avec l'onguent styrax, et toutes les pommades calmantes ou stimulantes, suivant les cas; cautérise avec le nitrate d'argent ou l'acide hydrochlorique; enfin, soumet ses malades à un traitement antiscrofuleux, quand ils paraissent entachés de scrofules, et à un traitement antisyphilitique quand il croit qu'il existe une cause vénérienne. (*Journ. de Méd. et de Chir. pr.*, 1836, Avril.)

ALIBERT. Voici le traitement qu'il oppose à différentes espèces du genre *varus*. Suivant lui, M. A., les meilleurs moyens à opposer au *varus sebaceus* sont des lotions fréquentes avec l'eau de bicarbonate de soude ou de sulfure de soude, faites plusieurs fois par jour à une température fort élevée. Les douches avec le même liquide sont quelquefois plus efficaces. Il peut être utile d'envoyer les malades prendre les eaux naturelles. Le *varus gutta rosea* a bien plus d'importance. On doit d'abord examiner l'état des organes du malade; très-souvent cette éruption correspond avec une maladie du foie, et on rencontre quelquefois des femmes qui offrent des boutons bien plus nombreux du côté droit du visage que du côté gauche. L'eau de Barrèges artificielle est la substance à laquelle on a le plus souvent recours dans cette affection. Le malade plonge son visage dans la solution préparée de la manière suivante: n° 1, trois gros de sulfure de soude dans une bouteille d'eau; n° 2, acide sulfurique étendu des deux tiers ou des trois quarts d'eau. Un verre à liqueur de chacun de ces liquides est versé dans une cuvette d'eau très-chaude. On y ajoute une certaine quantité de gélatine, et on fait pendant trois quarts d'heure, deux fois par jour, des lotions et des ablutions répétées. On plonge en outre les malades dans un bain

à vingt-huit degrés, puis on dirige sur le visage des douches avec ce liquide à trente degrés. Quand on a répété cette manœuvre dix, douze, quinze fois, le visage blanchit, et peu à peu les pustules disparaissent. On donne en outre des sucres d'herbes, on purge de temps en temps; on alterne les douches d'eau de Barrèges avec les douches d'eau simple. Les bains médicinaux doivent se prendre le soir. On réserve la matinée pour l'emploi des médicaments internes, qui consistent principalement en pastilles soufrées et en pilules de Belloste. Quand la couperose résiste à tous ces moyens, on promène sur toutes les pustules la pierre infernale ou un pinceau trempé dans l'acide hydrochlorique affaibli, puis on lotionne aussitôt le visage avec l'eau de Barrèges indiquée. La *mentagre* est une maladie très-grave; elle consiste dans des pustules tuberculeuses qui soulèvent le tissu cellulaire en attaquant profondément le bulbe des poils. On dirige contre elle à peu près le traitement qu'on vient de voir exposer, mais il est fort important que les malades ne se servent pas du rasoir pour se faire la barbe. C'est avec des ciseaux qu'ils doivent se couper les poils du menton, ou, s'ils emploient le rasoir, ils doivent y procéder fort lentement, et avoir toujours la précaution, avant de faire à cette opération, de tremper leur menton dans de l'eau fort chaude contenant quelques cuillerées d'eau-de-vie. Des lotions avec l'eau de Barrèges et l'eau savonneuse sont également utiles, mais le plus souvent il est indispensable de toucher superficiellement, deux ou trois fois la semaine, avec la pierre infernale. Ce caustique est préférable au nitrate acide de mercure et à l'acide nitrique, qui laissent des cicatrices après eux. Pour éviter les rechutes, les malades doivent s'interdire toute espèce de vins ou de liqueurs spiritueuses, et se soumettre à une alimentation légère et à un régime régulier. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, 1836, Mars.)

ALYON a rec. contre les maladies de la peau l'acide nitrique: ℞. Ac. nitr. pur, ℥ss; eau, 2 livres. M. D. S. à p. à la dose de 2 ou 3 verres, le matin à jeun; il empl. aussi l'ac. nitr. à l'extérieur sous forme de pommade oxygénée. (AL., *Versuch. üb. d. Eigensch. des Sauerst. als Heilmittel*, Leipzig, 1798.)

BIETT a donné dans le traitement des ulcérations de la peau, et avec avantage, des pilules composées d'un grain de protoiodure de mercure et de 2 grains de thridace ou d'extrait d'aconit. — TROUSSEAU confirme leur efficacité. (*Dict. méd.*, 2^e éd., t. 1, p. 505.)

BIETT a réussi avec la solution arsénicale de FOWLER dans un cas de *psoriasis*, existant depuis 15 ans, passé à l'état de *psoriasis invétéré*. La guérison a eu lieu dans 24 jours; on commença par 4 gouttes, dans une cuill. de tisane le matin à jeun. Au bout de quelques jours on augmenta de 2 gouttes, puis de 2 gouttes encore; on la porta jusqu'à 12 gouttes. (*Journ. hebdom. de Méd.*, 1829, t. 1, p. 258.) — Beaucoup d'autres médecins, surtout anglais, l'ont employée avant lui, avec avantage dans le traitement de différentes maladies chroniques de la peau. — GIRDLESTONE, WILLAN, BATE-